



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2022/1870

Délibération rectificative – approbation des tarifs de la saison 2022-2023 de l’Auditorium –  
Orchestre National de Lyon

Direction des Affaires Culturelles

**Rapporteur** : Mme PERRIN-GILBERT Nathalie

**SEANCE DU 7 JUILLET 2022**

LISTE DES DELIBERATIONS AFFICHEE LE : 12 JUILLET 2022

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 30 JUIN 2022

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA  
SEANCE : 73

DELIBERATION AFFICHEE LE : 7 JUILLET 2022

---

**PRESIDENT** : M. DOUCET Grégory

**SECRETAIRE ELU** : Mme POPOFF Sophia

**PRESENTS** : Mme PERRIN, M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LÉGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGÉY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVAL, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme FRÉRY, M. KIMELFELD, M. DEBRAY, Mme POPOFF, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme FERRARI

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : M. HUSSON (pouvoir à M. GODINOT), Mme ZDOROVITZOFF (pouvoir à Mme DE LAURENS), Mme PRIN (pouvoir à M. VIVIEN), Mme BOUAGGA (pouvoir à Mme CABOT), Mme GEORGEL (pouvoir à Mme PERRIN), M. KEPENEKIAN (pouvoir à Mme GAILLIOUT), M. REVEL (pouvoir à Mme DELAUNAY)

**ABSENTS NON EXCUSES** :

2022/1870 - DELIBERATION RECTIFICATIVE – APPROBATION DES  
TARIFS DE LA SAISON 2022-2023 DE L’AUDITORIUM –  
ORCHESTRE NATIONAL DE LYON (DIRECTION DES  
AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 22 juin 2022 par lequel M. le Maire expose  
ce qui suit :

Lors du Conseil municipal du 31 mars 2022, par délibération n° 2022/1596, vous avez  
approuvé les tarifs de l’Auditorium-Orchestre national de Lyon pour la saison 2022-2023.

Dans le cadre de cette délibération, le tarif pédagogique à destination des groupes de 10  
personnes minimum d’élèves ou étudiants des universités, lycées, conservatoires et écoles  
de musique a été adopté comme suit :

- 8 € accessible aux moins de 18 ans.

Afin de permettre aux étudiants venant assister à un concert en groupe d’au moins 10  
personnes, accompagnés de leur enseignant, de bénéficier du tarif pédagogique, il est  
proposé de le remplacer comme suit :

- 8 € accessible aux moins de 28 ans.

Ouï l’avis de la commission Culture - Démocratie locale - Politique de la ville - Vie  
étudiante ;

**DELIBERE**

Les conditions d’accès au tarif pédagogique pour la saison 2022-2023 de l’Auditorium-  
Orchestre national de Lyon sont adoptées et remplacent les conditions d’accès au tarif  
pédagogique proposées dans le cadre de la délibération 2022/1596.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Grégory DOUCET